

**Arrêté du 7 octobre 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1323547A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Nord – Pas-de-Calais, Picardie, en date du 26 août 2013 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Douai, en date du 3 septembre 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Douai et du procureur général près ladite cour, en date du 11 et 18 septembre ;

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 16 septembre 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai :

En qualité de président

M. Patrick BIROLLEAU, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Christine PARENTY, présidente de chambre à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Corinne BOSREDON, présidente de section à la chambre régionale des comptes de Nord – Pas-de-Calais, Picardie, titulaire.

Mme Marie-Thérèse HAM, première conseillère à la chambre régionale des comptes de Nord – Pas-de-Calais, Picardie, suppléante.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Michel DUPUIS, professeur de droit privé à l'université de Lille 2 – Droit et Santé, titulaire.

Mme Édith BLARY-CLEMENT, professeur de droit privé à l'université de Lille 2 – Droit et Santé, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Patrice GUINCHON, retraité, titulaire.

M. Michel KADZIOLA, retraité, titulaire.

M. Philippe THOMAS, agent général d'assurance, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Alain SAISON, directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais, titulaire.

M. Jacques MOLLON, responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques du Pas-de-Calais, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Roger DE RUYFFELAERE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Douai, titulaire.

M. Régis GOSSAERT, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Douai, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 7 octobre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN